

septembre 2007

Les titres-services : un signe de « backlash » piégeant les femmes dans une domesticité de services ?

Par Soizic Dubot, coordinatrice nationale « emploi, revenus, formation ».

Aujourd'hui, rares sommes-nous à ne pas avoir entendu parler des titres-services. Instaurés en 2001 (loi du 20 juillet 2001), ils sont présentés comme un moyen d'encourager le recours aux services de proximité par le biais d'un titre de paiement, le titre-service, « émis par une société émettrice, qui permet à l'utilisateur de régler avec l'aide financière de l'Etat, revêtant la forme d'une subvention à la consommation, une prestation de travaux ou de services de proximité effectuée par une entreprise agréée ». Selon l'intention du législateur, ils permettent ainsi de lutter contre le travail au noir et de réduire les chiffres du chômage grâce à la création de nombreux emplois, principalement occupés par des personnes fortement touchées par le chômage, les femmes peu qualifiées.

Souvent portés aux nues, il convient néanmoins d'aller plus loin que la quantité d'emplois créés. Les titres-services constituent un investissement budgétaire important. Il s'agit d'un choix politique porteur d'une certaine vision de la société et révélateur d'une manière de concevoir, face à la pression du chômage, l'emploi et les politiques de l'emploi. Il n'est pas surprenant que ce dispositif concerne en grande majorité des femmes, puisque celles-ci se trouvent aux premières lignes de la précarité de l'emploi. Ce dispositif peut notamment être lu comme caractéristique des limites de l'insertion des femmes dans la sphère professionnelle, et rejoindre en ce sens le concept de « backlash », tout en venant s'inscrire dans ce qui semble être une tendance actuelle, le développement d'« une domesticité de services » dans laquelle les femmes occuperaient là encore une place « privilégiée ».

Cette analyse s'inscrit dans le suivi de la réflexion entamée par Vie Féminine, qui avait donné lieu en juillet 2006 à une prise de position et qui a notamment depuis été enrichie par l'expression de femmes directement concernées par ce dispositif, grâce à la mise en place de groupes de parole sur ce sujet et plus largement sur celui de l'emploi précaire.

Vous pouvez, ci-dessous, télécharger cette analyse, réactualisée en 2008.